

dans la maison, et plusieurs centaines viennent y prendre leurs repas. On y a même fondé une union mutuelle qui, outre des avantages spirituels, donne à ses membres de grands avantages temporels.

Depuis une couple d'années, les hommes tertiaux tiennent, dans les différentes paroisses de la ville, des réunions sociales pour s'occuper des intérêts temporels de leurs frères.

Déjà, les résultats en sont excellents, et on peut dire que, depuis ce temps, très peu de Tertiaires ont été sans position rémunératrice. Même, en certaines paroisses, on a établi des bureaux de placements, non seulement pour les Tertiaires, mais aussi ouverts au public en général.

Outre la publication mensuelle des *Revues du Tiers-Ordre et de la Tempérance*, le Tiers-Ordre tient constamment ouvertes des bibliothèques pieuses et gratuites.

* *

Si maintenant, nous envisageons le Tiers-Ordre au point de vue plus spécialement spirituel, nous constatons que : de par sa règle de vie, le IIIème Ordre franciscain est une pépinière de vocations religieuses. Un certain nombre de jeunes gens sont passés du Tiers-Ordre à un ordre plus parfait : le 1er Ordre. Et un nombre incalculable de jeunes filles sont entrées dans différentes communautés de femmes.

Et pour ne parler que des hommes, depuis 2 ans, chaque année, une soixantaine de Tertiaires font la retraite fermée chez les RR. PP. Jésuites, à leur Villa-Saint-Martin. Là, encore, on est édifié par la tenue vraiment recueillie des fils de Saint François.

Et cette Adoration Nocturne, dont les fondateurs se sont inspiré des paroles de Notre-Seigneur à Gethsémani : "Quoi ! vous n'avez pu veiller une heure avec moi !" cette association Expiatrice, fut fondée, tant en Canada qu'en France, par des Tertiaires. On peut dire, sans se tromper, que presque tous les membres sont Tertiaires.

Et cette fameuse lutte anti-alcoolique inaugurée, il y a une dizaine d'années, par votre Grandeur, Monseigneur, et menée